

ASSEMBLÉE NATIONALE8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3658

présenté par
Mme Ménard

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Substituer aux mots « être humain », le mot « résident »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement vise à éviter que ne se mette en place en France un tourisme de l'euthanasie similaire à celui existant en Belgique.